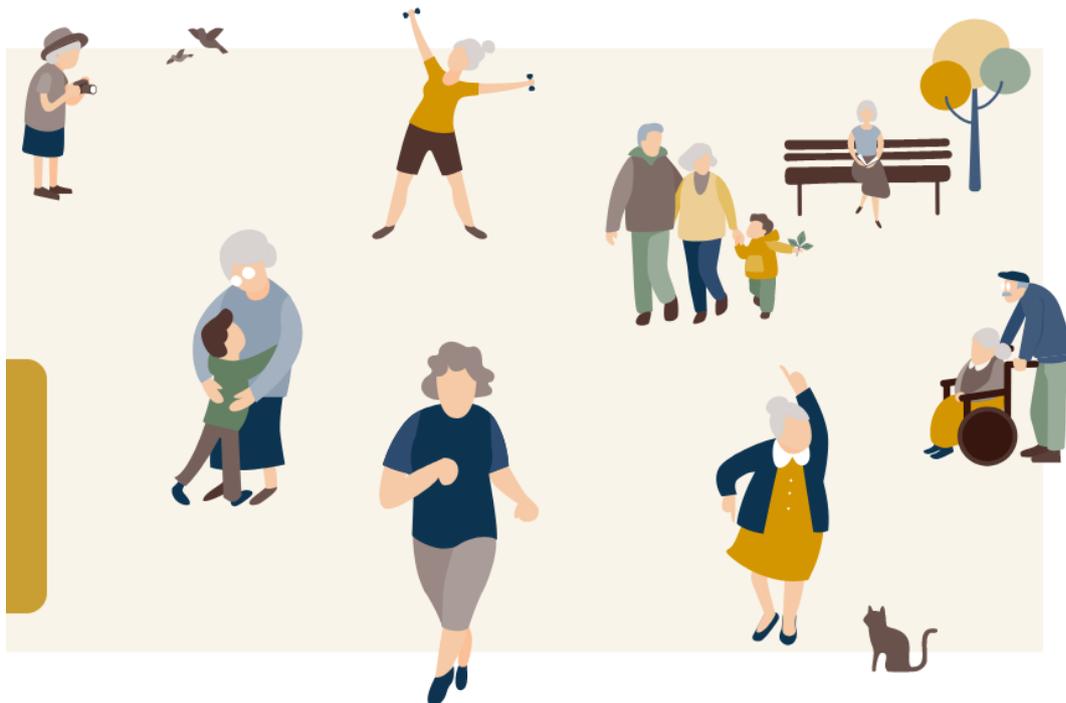


La démarche "Villes Amies des Aînés" en province de Namur

**Produire un diagnostic partagé du territoire :
outils d'animation et méthodes**



REDACTION :

Jonathan Sanglier – Service de l’Observation, de la Programmation et du Développement territorial (SOPDT) de la Province de Namur.

RELECTURE ET COORDINATION :

Service du Vivre Mieux de la Province de Namur, Gérotopôle.

REMERCIEMENTS :

A l’équipe du Centre Local de Promotion de la Santé de Namur pour sa collaboration au programme VADA dans les Communes concernées.

Table des matières

Introduction.....	5
Le programme « Ville Amies des Aînés » en quelques mots.....	5
Les 7 étapes clés de la démarche « VADA » en province de Namur	6
Focus sur l'étape du diagnostic.....	11
Définition	11
Première composante : le portrait statistique du territoire	12
Deuxième composante : le recensement des services et des acteurs.....	14
Troisième composante : l'étude participative.....	15
Des outils complémentaires pour mettre en œuvre une étude participative.....	19
Outil n°1 : la méthode CPPE	20
Outil n°2 : Le diagnostic en marchant	22
Outil n°3 : Le porteur de parole.....	24
Outil n°4 : Les entretiens semi-directifs.....	26
Outil n°5 : Les Ateliers de l'avenir	28
Outil n°6 : Le Dessin et la discussion	30
Outil n°7 : Le Focus group.....	32
Outil n°8 : L'outil Isolitude.....	34
Outil n°9 : Le World Café.....	36
Outil n°10 : L'enquête par questionnaire – le sondage	38
Outil n°11 : La cartographie participative	40
Outil n°12 : Le forum communautaire	42
Conclusions	45
Annexes : Tableaux de recensement des services et des ressources	47
Bibliographie générale	57

Introduction

Le programme « Ville Amies des Aînés » en quelques mots

Dans un contexte général d'urbanisation et de vieillissement de la population, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a lancé, en 2006, le programme « Villes Amies des Aînés » (VADA) qui vise à développer à l'échelle locale des politiques en faveur de l'amélioration du bien-être des personnes âgées selon une méthodologie spécifique qui s'appuie notamment sur la participation active des citoyens aux différentes étapes du processus.

Selon l'OMS, une « Ville Amie des Aînés » est une Ville qui :

- ◆ Encourage le « Bien vieillir » en optimisant la santé, la participation et la sécurité des citoyens ;
- ◆ Adapte ses structures et ses services pour mieux répondre aux besoins de sa population vieillissante ;
- ◆ Lutte contre toute forme de discrimination liée à l'âge ;
- ◆ Encourage la participation des aînés aux projets et aux décisions les concernant ;
- ◆ Favorise la concertation avec l'ensemble de la population (citoyens de tous les âges et acteurs sur le territoire) ;
- ◆ Agit de manière globale et intégrée en se souciant des générations actuelles et futures, et en recherchant des solutions durables.

Le Protocole de Vancouver fixe le cadre théorique et méthodologique pour la mise en œuvre du programme au niveau communal. Il indique la marche à suivre pour qu'une ville soit reconnue « Ville Amie des Aînés », ainsi que les grands principes (l'équité, l'accessibilité, l'inclusion, la participation, ...) auxquels doivent tendre les actions mises en place. Le Protocole est en quelque sorte le garant d'une certaine harmonisation au niveau mondial, bien qu'il reste très souple et insiste sur la nécessité d'adapter les démarches au contexte local dans lequel elles s'inscrivent.

Le programme VADA est mené, en 2020, dans 41 pays à travers le monde et dans plus de 1000 Villes ou Communautés. Les territoires labélisés constituent ensemble le « Réseau mondial des Villes et des Communautés amies des aînés ».

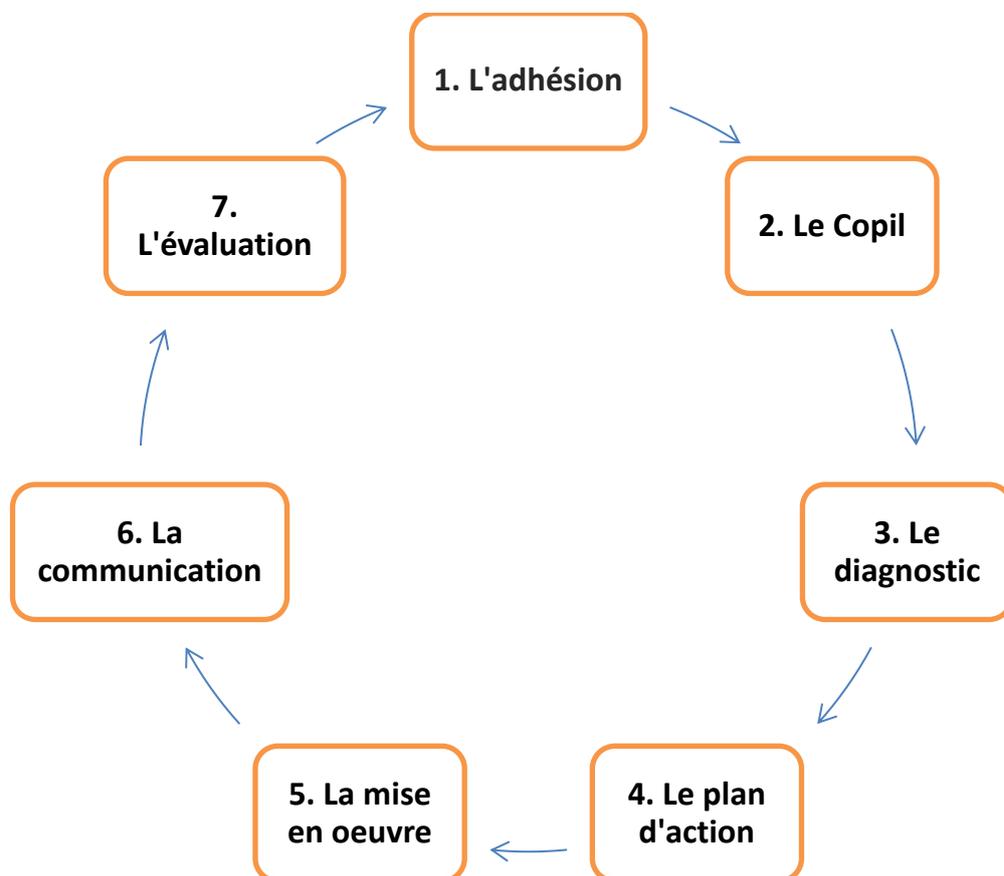
La Province de Namur a officiellement rejoint ce réseau en 2017. Cette reconnaissance est liée aux actions menées depuis longtemps par l'institution en faveur de l'amélioration du bien-être des aînés sur son territoire mais également pour son soutien apporté aux communes désireuses d'intégrer la démarche. Entre 2015 et 2020, la Province de Namur a ainsi soutenu une dizaine de communes¹ qui se sont engagées dans le programme VADA. En repartant de ces

¹ Les communes d'Andenne, Assesse, Gesves, Fosse-la-Ville, Havelange, Jemeppe-sur-Sambre, Namur, Philippeville, Profondeville et Sambreville.

expériences, le présent document vise à procurer des outils de travail qui faciliteront à l'avenir la mise en place de l'étape du diagnostic, l'une des étapes essentielles de la démarche.

De son côté la Région wallonne (RW) a développé au sein de l'AViQ, le réseau WADA (*Wallonie Amie Des Aînés*). La Province de Namur est membre du Comité de pilotage du réseau et est reconnue en tant que « chargée de projet » par la RW pour son propre territoire. La fonction de chargé de projet consiste à accompagner les entités locales (Communes ou groupements de Communes) dans le processus VADA, du diagnostic jusqu'à l'évaluation du plan d'action mis en place.

Les 7 étapes clés de la démarche « VADA » en province de Namur



1. L'adhésion des élus locaux : préalable indispensable

- Le Conseil communal décide de se lancer dans la démarche VADA. Il confie la mission au Collège communal qui désigne en son sein un échevin comme pilote-responsable. Celui-ci se fait aider par un membre de l'administration désigné comme référent communal ;
- Le référent communal lance un appel à la mobilisation auprès des citoyens et des acteurs locaux en vue de constituer un Comité de Pilotage (COFIL) ;
- Le Collège communal met en place officiellement le COFIL en validant sa composition ;
- Le Collège communal prend une résolution dans laquelle il inclut le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) dans la démarche ;
- Le Collège communal valide chaque étape, donnant ainsi son appui au COFIL.

L'apport de la Province de Namur comme opérateur territorial :

Présenter la démarche VADA aux autorités locales, au Collège communal, au CCCA, aux acteurs locaux mobilisés. Faire part des expériences menées dans d'autres communes.

2. Le Comité de Pilotage (COFIL) : son rôle et ses missions

- Le COFIL est constitué de citoyens de toutes générations intéressés par la démarche VADA (à titre individuel ou collectif) et d'acteurs locaux issus idéalement de différents secteurs (public, privé, politique et associatif) ;
- C'est un organe de concertation, de collaboration et de priorisation : il propose, coordonne et assure la mise en œuvre des différentes étapes du processus VADA ;
- Le comité se construit dans une perspective de durabilité : chaque membre ou acteur a un rôle précis et s'engage à être présent tout au long de la démarche ;
- Des services communaux spécifiques sont intégrés dans le COFIL en fonction des thématiques développées afin de soutenir la réflexion sur la faisabilité des projets et pour réaliser certains aspects du plan d'action (par exemple : le service de l'urbanisme si un projet concerne l'aménagement du territoire, le Plan de Cohésion Sociale pour un projet de type intergénérationnel, etc.)

L'apport de la Province de Namur comme opérateur territorial :

Conseiller, soutenir et accompagner la création du COFIL et son fonctionnement tout au long de la démarche.

3. L'élaboration d'un diagnostic : pourquoi et comment procéder

Pour que les futures actions mises en place soient pertinentes et répondent au mieux aux besoins des aînés, il est nécessaire de co-construire, avec les membres du COFIL et la population, un diagnostic de la situation initiale. Celui-ci repose essentiellement sur 3 démarches complémentaires :

- **Établir un portrait du territoire** qui vise à rassembler les données disponibles et toutes informations utiles en lien avec la qualité de vie des aînés (données statistiques, rapports, études, enquêtes, ...).
- **Dresser un recensement des services et des acteurs** à destination des aînés au niveau local afin d'identifier toutes les ressources disponibles.
- **Réaliser une étude participative** qui ouvre plus largement un espace de paroles et d'échanges avec les aînés, les aidants proches, les travailleurs de terrain, les décideurs, afin de recueillir leurs ressentis, leurs besoins et leurs aspirations.

L'apport de la Province de Namur comme opérateur territorial :

Collecter les données statistiques disponibles à l'échelle locale ou toute information utile sur le territoire en lien avec le bien-être des aînés.

Accompagner la réalisation de l'étude participative auprès de la population.

Analyser les résultats de l'étude et rédiger un rapport synthétique du diagnostic.

4. L'élaboration du plan d'action

- Une fois le diagnostic réalisé et les rapports synthétiques établis, un consensus est à dégager par le COPIL autour des principaux constats et besoins prioritaires identifiés ;
- Un plan d'action est alors construit avec les parties prenantes à partir des constats et des propositions émises lors du diagnostic. Les objectifs des actions retenues doivent être concrets, réalistes et planifiés dans le temps (SMART). Des indicateurs de réussite doivent y être inclus d'emblée et définis collectivement avec l'ensemble des membres du comité de pilotage ;
- Chaque action envisagée fait l'objet d'une fiche-projet qui résume ce qui va être entrepris, les objectifs, les résultats attendus, le calendrier de mise en œuvre, les ressources nécessaires, une analyse de risques et les mesures de maîtrise envisagées. Des indicateurs de réussite doivent y être inclus d'emblée ;
- Le plan d'action est validé et intégré dans le plan stratégique de la commune à travers son Programme Stratégique Transversal (PST). Si le plan d'action intègre une multitude de domaines (environnement, santé, social, ...), il est recommandé de l'insérer comme objectif sectoriel / transversal ;

L'apport de la Province de Namur comme opérateur territorial:

Accompagner la priorisation des constats, la formulation des objectifs et des programmes d'actions ainsi que l'identification des indicateurs de suivi.

Accompagner l'élaboration des fiches-projets et l'identification des ressources nécessaires.

5. La mise en œuvre

- Il s'agit de la mise en œuvre concrète des actions envisagées. Comme celles-ci peuvent être nombreuses et diverses, il est important de planifier concrètement leur exécution et leur organisation ;
- En fonction des actions prévues, le pilotage de leur mise en œuvre peut être confié aux services communaux compétents, à des partenaires locaux ou à des citoyens désireux de s'investir dans le ou les projets définis ;
- Les fiches projets réalisées accompagnent l'équipe mobilisée dans la mise en œuvre opérationnelle sur le terrain ;
- Le chef de projet désigné et les membres du comité de pilotage sont les garants du suivi et du soutien des actions envisagées.

L'apport de la Province de Namur comme opérateur territorial :

Etablir le calendrier pluriannuel du plan d'action.

Accompagner les pilotes dans le suivi des projets élaborés et les évaluations intermédiaires grâce aux indicateurs de réussite choisis.

Conseiller les acteurs dans leur recherche de financements.

Favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre toutes les communes participant au réseau provincial VADA.

6. La communication à toutes les étapes de la démarche VADA

- Faire connaître le projet est indispensable au développement d'une vision partagée et à la participation de tous aux activités proposées.
- La communication est orientée :
 - 1/ vers l'ensemble de la population (via par exemple le bulletin communal),
 - 2/ vers le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) pour obtenir son adhésion aux démarches mises en place et afin que ses membres prennent une part active à la réalisation des projets,
 - 3/ vers toutes les associations d'aînés, vers les différents services et entreprises actifs sur le territoire, tant sur le plan social, sanitaire, culturel, que les loisirs...

L'apport de la Province de Namur comme opérateur territorial :

Apporter une aide à la conception des supports de communication promotionnels.

7. L'évaluation

- L'évaluation comme l'ensemble du processus est participative et inclut toutes les parties prenantes (comité de pilotage, aînés et partenaires de terrain).

- L'évaluation répond aux questions suivantes : A-t-on atteint les objectifs fixés ? A-t-on travaillé selon les critères choisis au départ ? Le projet a-t-il été participatif ? Le budget a-t-il été dépensé de façon optimale ?
- Les résultats de l'évaluation sont portés à la connaissance de tous, ce qui permet de reconnaître le travail accompli et l'implication de l'ensemble des parties prenantes, de mobiliser de nouveaux budgets, de mobiliser de nouveaux citoyens et partenaires, de dialoguer avec d'autres communes (échanges d'expériences), de réorienter le projet si nécessaire.

L'apport provincial :

Etablir la grille d'évaluation par projet.

Apporter un soutien méthodologique aux pilotes des projets et à l'acteur communal tout au long du processus d'évaluation.

Dresser le plan de financement du programme d'actions.

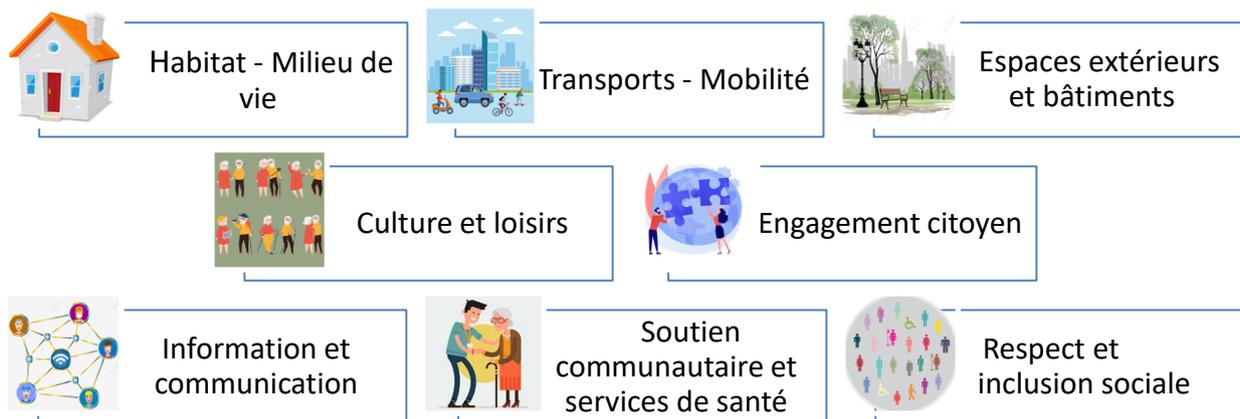
Focus sur l'étape du diagnostic

Définition

Le diagnostic est une étape importante du programme « Ville Amies des aînés ». Il consiste à faire un état des lieux le plus exhaustif possible des relations entre les aînés et leurs environnements pris au sens large.

Le diagnostic est avant tout une démarche de concertation qui encourage la participation et l'engagement des membres du comité de pilotage, des citoyens, des organisations et des élus à l'analyse de la situation sur un territoire donné.

Pour l'aborder de la manière la plus globale possible, la démarche « VADA » suggère de partir des huit grandes thématiques qui influent sur la santé et la qualité de vie des aînés définies par l'OMS (Vieillir en restant actif – Cadre d'orientation) :



En fonction des échanges et de la réalité propre à chaque territoire, le diagnostic garde cependant un caractère souple et non contraignant par rapport aux sujets abordés. Certains thèmes peuvent ainsi faire l'objet d'une réflexion accrue en fonction du contexte local (ce qui a été le cas en province de Namur notamment par rapport aux thématiques du lien social, de l'isolement et de la solitude), alors que d'autres seront peut-être moins denses en matière de réflexion.

Pour rappel, la démarche VADA propose également de scinder le diagnostic en 3 exercices distincts mais complémentaires :

- Etablir un portrait statistique du territoire ;
- Dresser un recensement des services et des acteurs ciblés sur les aînés au niveau local (l'existant) ;
- Réaliser une étude participative qui donne la parole aux aînés, aidants proches et acteurs de terrain

La synthèse et le croisement des différentes informations collectées vont permettre d'avoir une meilleure connaissance et une compréhension plus fine :

- du contexte global qui caractérise le territoire investigué (ses enjeux, l'état de santé de la population, le contexte géographique, démographique, socio-économique et culturel, ...)
- du vécu des aînés au sein de celui-ci (leurs attentes, aspirations, besoins, difficultés rencontrées, ...)
- des ressources mobilisables à leur attention ou qui font défaut (les forces et les faiblesses en matière de soutien, d'actions, de services et d'infrastructures qui s'adressent aux aînés)

L'étape du diagnostic vise ainsi à faire en sorte que les projets qui vont être envisagés aux étapes suivantes du programme soient les plus adéquats et utiles au développement général du « bien vieillir » au sein de la commune, l'entité ou le quartier dans lesquels ils s'inscriront.

Première composante : le portrait statistique du territoire

Il s'agit de recueillir les données quantitatives les plus récentes et disponibles au niveau local afin de décrire le contexte communal dans lequel vivent les aînés. Ces données peuvent être d'ordre démographique, socio-économique, géographique, sanitaire, ... et sont collectées auprès d'organismes de référence.

Sur le territoire de la province de Namur, le contexte dans lequel est mené le programme peut varier considérablement d'une commune à l'autre. Par exemple, entre les territoires urbains, semi-urbains et ruraux, des différences majeures peuvent être observées notamment en matière de densité de population, de logement, de mobilité, d'offre de soins et de services, etc. Etablir un premier portrait du territoire sous l'angle statistique permet de mieux comprendre la réalité du milieu à l'égard du vieillissement de sa population.

La Province de Namur dispose depuis plusieurs années d'une Cellule Observation dont l'une de ses missions est la veille d'indicateurs en matière de santé et de social sur le territoire provincial. Dans le cadre du programme VADA, ce service se porte en soutien au Pôle « Santé et Société » du secteur Vivre Mieux de la Province de Namur qui accompagne les communes au cours des différentes étapes du diagnostic. Elle peut ainsi fournir les dernières données actualisées dont elle dispose en les comparant aux différents échelons territoriaux (communal, provincial, régional), en les commentant, en les présentant sous forme de cartes ou de graphiques afin de faciliter leur compréhension pour les acteurs locaux et la population.

Le tableau aux pages suivantes reprend une série d'indicateurs pertinents et disponibles à l'échelon communal pour dresser un portrait statistique du territoire dans le cadre du programme VADA.

Indicateurs	Définitions
Socio-démographiques	
Population totale	Nombre d'habitants dans la commune
Population par entité	Nombre d'habitants au sein des différentes entités qui composent la commune
Densité de population	Rapport entre la population d'un territoire et sa superficie
Taux de croissance de la population	Evolution de l'effectif de la population au cours d'une période donnée
Indice comparatif de mortalité	Rapport entre le nombre de décès observés dans un territoire et le nombre de décès attendus calculé à partir d'une population de référence
Population étrangère	Part de la population dont la nationalité est étrangère
Age moyen	Somme des âges individuels rapportée à la population totale
Pyramide des âges	Répartition par sexe et par âge de la population
Part des 65 ans et plus	Pourcentage de la population âgée de 65 ans et plus parmi la population totale
Part des 80 ans et plus	Pourcentage de la population âgée de 80 ans et plus parmi la population totale
Indice de vieillissement	Rapport entre la population des personnes âgées de 65 ans et plus et la population des personnes âgées de moins de 20 ans
Indice d'intensité du vieillissement	Rapport entre la population des personnes âgées de 80 ans et plus et la population âgée de 65 ans et plus
Ménages isolés parmi les 65 ans et +	Part des ménages composés d'une seule personne âgée de 65 ans ou plus dans le total des ménages privés
Socio-économiques	
Revenu médian (par déclaration)	Revenu de la déclaration à l'impôt des personnes physiques située au centre de la série, lorsque les déclarations des habitants de ce territoire sont classées par ordre croissant de revenu
Taux de chômage des 15-64 ans	Rapport entre le nombre de chômeurs et la population active âgée entre 15 et 64 ans
Part des bénéficiaires du revenu d'intégration sociale (RIS) parmi les 18-64 ans	Rapport entre le nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale et la population âgée entre 18 et 64 ans
Part des bénéficiaires de la GRAPA	Rapport entre le nombre de bénéficiaires de la garantie de revenus aux personnes âgées et la population de 65 ans et +
Part des Bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) parmi les personnes de 65 ans et plus	Rapport entre le nombre de bénéficiaires de l'intervention majorée (personnes qui bénéficient d'un remboursement plus élevé pour ses soins de santé, principalement en raison d'une situation de précarité) et la population de 65 ans et +
Indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux	Cet indicateur reflète l'accès de la population aux droits fondamentaux, complété par un facteur de risque par rapport au maintien de la cohésion sociale sur le territoire de la commune. Le facteur de risque prend en considération trois publics cibles : les ménages monoparentaux ; les isolés âgés de 65 ans et plus et les demandeurs d'asile

État de santé de la population	
Maladies chroniques	Pourcentage de la population souffrant d'au moins une maladie chronique
Dépistage du cancer du sein	Pourcentage de femmes de 50 à 69 ans ayant eu un mammogramme dans l'année ou l'année précédente
Prévalence du diabète	Pourcentage de personnes diabétiques par rapport à l'ensemble de la population
Offre de soins et de service	
Lits hospitaliers	Nombre total de lits en hôpital
Lits MR/ MRS	Nombre total de lits en maison de repos et maison de repos et de soins
Habitants par médecin généraliste	Nombre d'habitants par médecin généraliste déclarant pratiquer la médecine générale sur le territoire
Logements	
Buildings et immeubles à appartements	Part des logements de type « appartement » parmi le total des logements inscrits au cadastre
Logement sociaux	Part des logements sociaux parmi l'ensemble du parc immobilier
Mobilité	
L'indice de temps	Moyenne des distances temps pour rejoindre un pôle, un supermarché, une gare, un hôpital et une école secondaire
Plan communal de mobilité	Présence d'un Plan communal de mobilité

Deuxième composante : le recensement des services et des acteurs

Il s'agit de répertorier les services et les acteurs qui contribuent au bien-être et à la qualité de vie des aînés sur un territoire donné.

Pour ce faire, il est primordial d'adopter une approche intersectorielle qui ne se restreint pas uniquement aux champs de compétence du pouvoir public local mais qui envisage l'ensemble des ressources disponibles de manière transversale. Une bonne manière de débiter est de répartir des huit grandes thématiques mise en avant par le programme VADA (voir page 11).

Cette étape mobilise l'ensemble des membres du COPIIL (citoyens, acteurs locaux, élus) qui sont amenés à compléter les informations en fonction de leur secteur d'activité et/ou de leurs connaissances et affinités pour une thématique donnée.

La plupart du temps, des répertoires existent déjà au sein des services et organismes locaux. Il ne s'agit donc pas de tout réinventer mais d'exploiter l'existant afin d'en extraire les informations utiles et vérifier que celles-ci sont toujours bien à jour. Les tableaux proposés en annexe (à partir de la p.47) proposent un exemple de canevas afin d'harmoniser cette étape.

L'élaboration de ce répertoire dans le cadre du programme VADA comporte de multiples intérêts :

- Permettre d'avoir une vue d'ensemble des services et ressources accessibles aux aînés sur un territoire donné ;
- Permettre aux membres du comité de pilotage d'utiliser les mêmes référents lorsqu'ils discutent des services et des ressources disponibles sur le territoire et lors de la phase de l'audit participatif avec les citoyens ;
- Permettre d'apporter une réponse appropriée à un besoin de service exprimé par un aîné quand celui-ci ignore son existence ;
- Permettre d'identifier d'éventuelles lacunes au niveau local, provincial et régional ;
- Permettre aux membres du comité de pilotage de miser sur ce qui est déjà en place tout en s'assurant d'éviter les doublons dans les actions à venir ;
- Permettre d'identifier les acteurs du territoire avec lesquels collaborer en fonction des priorités définies dans le plan d'action ;
- Permettre de faciliter la réalisation d'un répertoire à destination des aînés si un besoin d'information de l'existant a été identifié ; ...

Astuce : il peut être intéressant aussi de cartographier les services et acteurs répertoriés sur le territoire. La représentation spatiale des ressources permet de rendre compte qu'au sein d'une même commune, il peut exister de grandes disparités de localisation des services disponibles entre les différentes sections, villages et quartiers. Il arrive en effet que certains services soient disponibles dans la ville-centre, mais pas dans les villages avoisinants. L'évaluation de leur accessibilité pourra donc être prise en compte si nécessaire dans le plan de mobilité communal.

Troisième composante : l'étude participative

Il s'agit de donner la parole aux aînés, à leur entourage ou encore aux professionnels de terrain afin de recueillir leurs ressentis, leurs besoins et leurs aspirations. Ce moment doit permettre de faire émerger, à travers la créativité collective, des idées nouvelles et partagées à partir desquelles le Copil s'appuiera pour concevoir le plan d'action.

Cette étape tient une place particulièrement importante dans la démarche dans le sens où elle permet d'encourager plus largement la participation des habitants âgés aux projets et aux décisions les concernant.

Il existe de nombreuses façons de consulter la population et les acteurs d'un territoire. La démarche VADA encourage cependant l'utilisation d'une technique qui favorise l'interaction entre les participants afin de faire émerger, par la confrontation des points de vue et la recherche de solutions partagées, la matière pour élaborer un plan d'action qui soit en phase avec les réalités locales et les souhaits des principaux bénéficiaires.

En théorie, il est préconisé de constituer au moins quatre groupes d'échanges composés de huit à douze aînés habitant la commune, un groupe d'échanges constitués d'aidants proches et un groupe d'échanges constitué de professionnels engagés auprès des aînés. Il est important de veiller, lors de la constitution des groupes, que les personnes les plus vulnérables participent ou qu'elles soient bien représentées.

Il est également préconisé, dans une perspective participative, d'impliquer les aînés qui le souhaitent dans la préparation des rencontres, la construction du guide d'entretien ou encore lors de l'animation des rencontres.

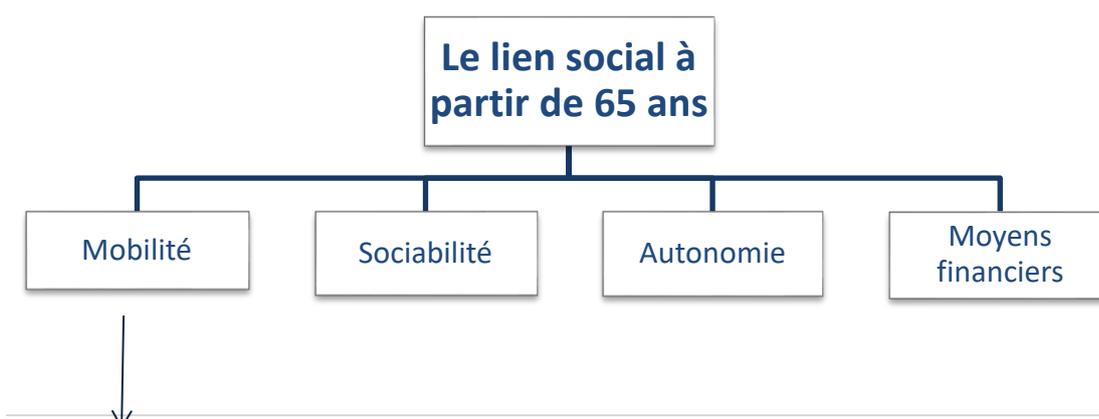
La méthode utilisée jusqu'à présent par la Province de Namur avec les communes avec lesquelles elle a collaboré sur son territoire est la **méthode CPPE** (Comprehensive Participatory Planning and Evaluation) **et HIPPOPOC** qui permettent de construire une vision partagée de la situation, d'identifier de nouveaux projets qu'il serait pertinent de développer, d'en sélectionner, d'en assurer le monitoring et l'évaluation.

Plus qu'une méthode de diagnostic en soi, la méthode CPPE-HIPPOPOC est une démarche globale de gestion de projet alliant également la planification des actions envisagées, leur monitoring et une évaluation participative à différents moments. Les étapes ne sont pas considérées comme linéaires mais forment un processus entièrement intégré et flexible, spécialement conçu pour aider à réorienter les actions en fonction des résultats obtenus et de l'évolution du contexte.

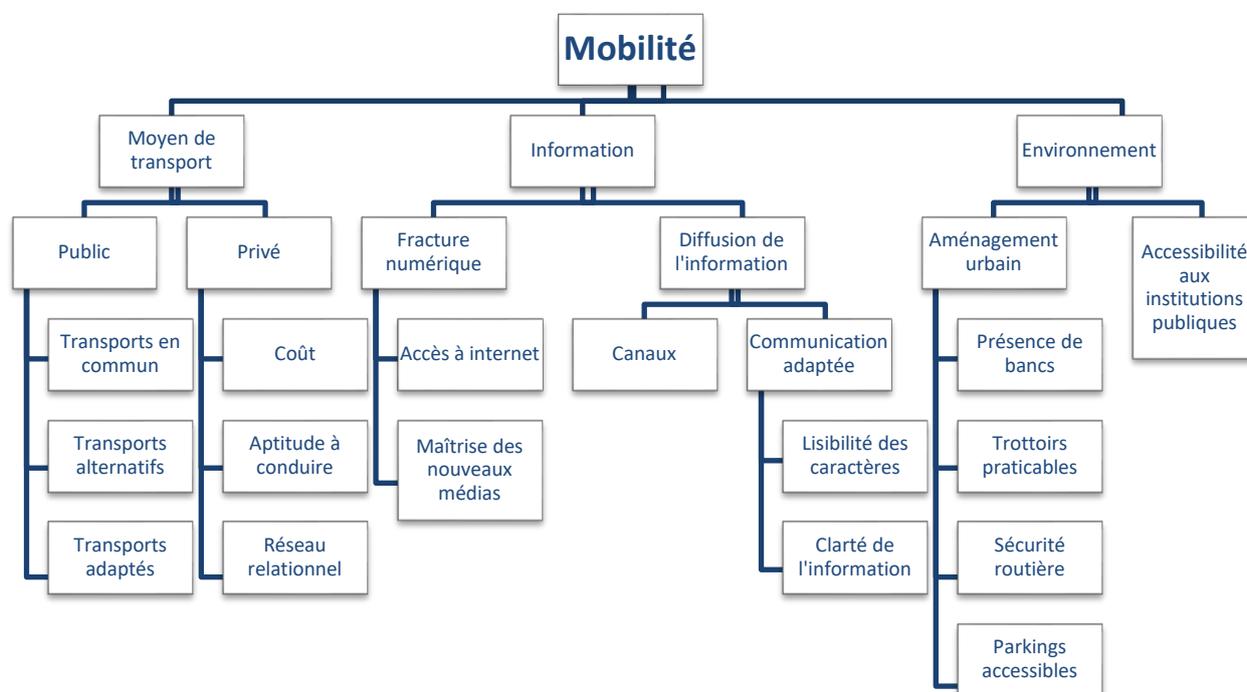
Au cours de la phase du diagnostic, l'approche CPPE s'articule autour de la construction d'un modèle causal qui permet d'identifier des interventions potentielles et de les prioriser à partir d'un tableau de sélection composé de critères définis par les participants.

Etape 1. A partir de l'identification d'une problématique prioritaire à traiter afin d'améliorer la qualité de vie des aînés (ex : l'isolement des personnes de + de 65 ans), les acteurs locaux engagés dans le processus (citoyens, professionnels, élus) réfléchissent ensemble aux causes et aux facteurs, connus ou supposés, qui influencent le phénomène. Au fur et à mesure, chaque composante identifiée est à nouveau divisée selon le même principe. Les résultats de la réflexion se présentent sous la forme d'un arbre causal qui est une représentation simplifiée de la réalité où chaque lien est une hypothèse explicative.

Exemple : les causes directes qui favorisent le lien social dès 65 ans



Exemple : les déterminants de la mobilité



Etape 2. A partir de l'arbre des causes, les participants identifient ce qui existe déjà (les ressources existantes) et les interventions potentielles à créer qui font défaut. Chacun de ces éléments est relié aux déterminants identifiés.

Etape 3. A partir d'un ensemble de propositions identifiées et jugées pertinentes à mettre en œuvre pour répondre à la problématique définie, la méthode CPPE propose ensuite de les prioriser à partir de critères de qualité définis et classés par ordre d'importance de manière consensuelle par les participants.

Exemple d'identification de critères de qualité souhaités pour les projets à développer :

- La durabilité
- Le rapport coût / bénéfice élevé
- La faisabilité technique des interventions
- Le nombre élevé de bénéficiaires
- La participation des bénéficiaires
- L'attention particulière aux personnes les plus fragilisées
- Le renforcement d'actions existantes
- La compatibilité avec les plans d'actions communaux
- Le développement durable
- ...

Chaque proposition de projet est alors reprise et priorisée selon qu'elle réponde de manière élevée, moyennement élevée ou basse aux critères de qualité définis, et ce, en accordant une attention proportionnellement plus élevée aux critères jugés les plus importants par les participants.

Etape 4. Une fois les actions déterminées, la construction d'un tableau « HIPPOPOC » vient en support à la planification des interventions envisagées et à l'élaboration du plan d'action.

- Les « *inputs* » sont les éléments, ressources, intrants nécessaires à la mise en œuvre (ressources humaines, matérielles, financières, moyens investis) ;
- Les « *processus* » représentent les activités ;
- Les « *outputs* » sont les résultats des processus entrepris ;
- Les « *outcomes* » sont l'effet, le changement attendu sur le déterminant.

Etape 5. Enfin, des indicateurs sont choisis afin de permettre le monitoring, l'évaluation et le suivi des projets, et vérifier à chaque étape si le projet est en bonne voie pour atteindre ses objectifs.

Des outils complémentaires pour mettre en œuvre une étude participative

Il s'agit dans ce chapitre de proposer un ensemble de méthodes pour réaliser une étude participative dans le cadre de la démarche « Ville Amie des Aînés ».

En province de Namur, celles-ci seront envisagées au même titre que la méthode CPPE utilisée jusqu'à présent par la Province et les Communes partenaires de son territoire. Après évaluation des premiers diagnostics réalisés au niveau communal, la méthode CPPE s'est avérée efficace pour réaliser un diagnostic pointu avec des acteurs très différents réunis dans un esprit constructif (citoyens, élus, acteurs locaux) mais a montré, par contre, certaines limites pour aller sonder plus largement les citoyens âgés sur leur lieu de vie et pour envisager l'ensemble des dimensions définies par l'OMS qui influent sur le bien-être et la qualité de vie des aînés.

Pour y remédier, la Province de Namur a donc souhaité se munir d'une « **boîte à outils** » pour ses futures rencontres auprès de ses partenaires communaux et la population. En fonction des particularités locales, des objectifs envisagés, des attentes des membres du COPIL et de la population, du temps et des ressources dont on dispose, l'idée est de réfléchir ensemble à quel(s) outil(s) mettre en œuvre de manière participative.

Il existe une grande diversité d'outils d'animation permettant de réaliser une étude partagée de la situation avec la population. Le choix des outils décrits dans ce document est basé sur une sélection non-exhaustive de méthodes qui nous ont semblées pertinentes à mettre en œuvre dans le cadre de la démarche « Ville Amies des Aînés », dont certaines ont déjà largement fait leur preuve dans ce contexte.

Au total, douze outils sont, pour le moment, présentés sous forme de fiches. D'autres viendront peut-être compléter cette liste au fur et à mesure des expériences de terrain et de « bonnes pratiques » développées dans d'autres territoires.

Afin de faciliter leur lecture, la structuration des fiches-outils est constante :

- Description synthétique de l'outil
- Objectif de l'outil
- Etapes de mise en œuvre
- Modalités pratiques
- Limite(s) / point(s) d'attention

Il est important également de ne pas perdre de vue que les outils n'existent que pour servir de support aux débats et au dialogue. Animer des groupes de discussion ou mettre en place une enquête quantitative ne s'improvise pas et nécessite de s'allier à des professionnels qui maîtrisent ces techniques.

Outil n°1 : la méthode CPPE

→ Description

Au cours de la phase du diagnostic, l'approche CPPE consiste à mettre en réflexion les parties prenantes d'une problématique (citoyens, bénéficiaires, professionnels) afin de dégager de manière participative les principales hypothèses qui expliquent la situation. Le fruit des réflexions se matérialise sous la forme « d'arbres causaux » qui exposent une vision synthétique de la réalité, pour permettre ensuite d'identifier les ressources existantes, les besoins à combler et les interventions potentielles. Un tableau de sélection avec des critères définis collectivement (nombre élevé de bénéficiaires, faisabilité, durabilité, etc.) aide ensuite les participants à sélectionner et prioriser les interventions les plus appropriées par consensus.

→ Objectifs

- ◆ Permettre des échanges entre différents types d'acteurs : citoyens, professionnels et élus aux profils diversifiés
- ◆ Construire une vision partagée d'une problématique
- ◆ Développer une meilleure compréhension des multiples déterminants (facteurs / causes) qui influencent la problématique investiguée
- ◆ Partir des ressources existantes au niveau local pour envisager des actions pertinentes à mettre en place de manière complémentaire à ce qui existe déjà

→ Etapes

1) La préparation

- Constituer un groupe interdisciplinaire et intersectoriel incluant des professionnels et des citoyens de tous horizons concernés par la thématique traitée
- Planifier et préparer les rencontres : calendrier des rencontres, lieux, logistique, etc.

2) L'animation des rencontres

- Identifier, de manière négociée avec l'ensemble des parties prenantes, une problématique / une question de départ à traiter prioritairement
- Réfléchir, individuellement à l'aide de post-it et puis collectivement à travers la mise en partage des idées, aux causes et aux facteurs qui expliquent le phénomène
- Rassembler l'ensemble des représentations des participants sous la forme d'un « arbre causal »
- A partir de l'ensemble des déterminants identifiés, recenser ce qui existe déjà sur le territoire et les interventions potentiellement souhaitables qui font défaut

- Prioriser les idées d'action à partir de critères de qualité définis et classés par ordre d'importance de manière consensuelle par les participants

3) L'analyse des résultats

- Mettre au propre l'ensemble des arbres causaux réalisés
- Rédiger un rapport synthétique du diagnostic
- Présenter le résultat final au(x) groupe(s) de participants

→ Modalités

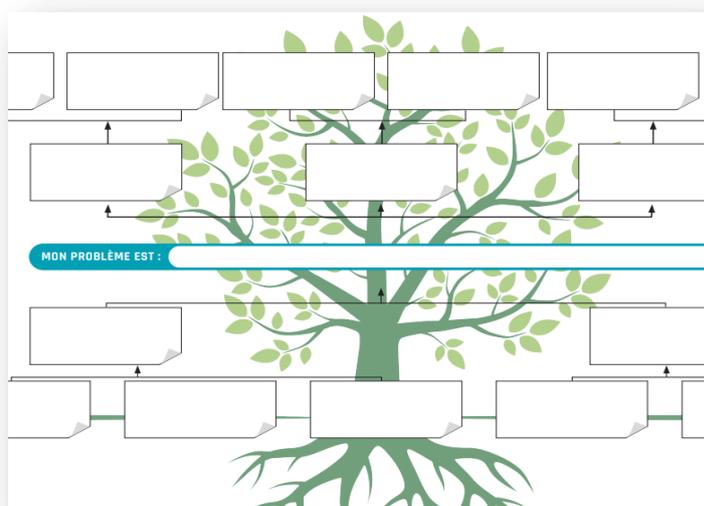
Nombre de participants : « x » groupe(s) de 10 à 15 personnes.

Matériel nécessaire : post-it, tableau / flip-chart, marqueurs, enregistreur.

Temps de mise en pratique de l'outil: trois demi-journées au minimum.

→ Limite(s) / point(s) d'attention

Cette méthode permet de réaliser un diagnostic pointu de manière constructive sur un sujet préalablement défini mais permet difficilement de traiter plusieurs thématiques à la fois. Etant donné que la méthode vise à rassembler au sein d'un même d'atelier, des citoyens de tous horizons, des professionnels issus de différents secteurs et des élus locaux, certains participants pourraient ne pas se sentir à l'aise pour exprimer leurs idées. A l'opposé, il est possible qu'une ou plusieurs personnes mobilise(nt) toute l'attention. Il est donc capital dans ce contexte que l'animateur veille à la distribution équitable de la parole et mette en confiance les participants qui ont moins l'habitude de s'exprimer publiquement. Enfin, l'ensemble du processus est relativement long et peut être difficile, en termes de temps et de ressources, à multiplier à plusieurs reprises.



Outil n°2 : Le diagnostic en marchant

→ Description

Le diagnostic en marchant est une méthode d'observation qui consiste à parcourir un territoire (ou un espace déterminé) avec différents acteurs (habitants, professionnels, élus) pour mettre en relief ses points forts, ses points faibles, les besoins des habitants et élaborer des propositions d'amélioration. Le processus participatif est aussi important que les résultats obtenus. Il permet l'enrichissement des points de vue, des discussions informelles entre acteurs différents, la mise en marche d'une dynamique participative et partagée.

→ Objectifs

- ◆ Recueillir des informations sur l'environnement spatial dans lequel vivent les aînés, soit de manière globale, soit sur une thématique précise (l'aménagement des espaces, la sécurité des lieux, les équipements, ...)
- ◆ Faciliter les échanges et la confrontation des points de vue de manière concrète
- ◆ Construire une vision commune de l'environnement investigué et de ses problématiques (ce qui va bien et ce qui va moins bien)
- ◆ Échanger sur des pistes d'amélioration possible en croisant les regards des différents acteurs en présence

→ Etapes

4) La préparation du diagnostic en marchant

- Préciser les objectifs
- Déterminer l'espace géographique à observer (l'itinéraire)
- Identifier les personnes qui seront invitées à participer
- Établir la méthode d'information et de mobilisation
- Construire les outils à mobiliser durant la marche (grille d'observation, carte, ...)
- Organiser logistiquement la rencontre

5) La déambulation

- Accueillir les participants
- Présenter la démarche et les règles à suivre
- Constituer les groupes en veillant à la diversité des profils
- Déterminer les rôles (animateur, preneur de notes, observateurs, photographe)
- Animer la marche en posant des questions ouvertes et en attirant l'attention sur les lieux ou les choses

6) L'analyse des résultats

- Débriefier « à chaud » avec les participants : résumer les observations réalisées, les points soulevés par le groupe, récolter les suggestions d'amélioration
- Compléter éventuellement la démarche par la réalisation d'une « cartographie participative » (outil d'animation à part entière, voir outil n°10) qui permettra de synthétiser visuellement les observations réalisées mais également de les confronter à une échelle territoriale plus importante (le quartier, l'entité, la Commune)
- Faire un compte rendu / analyser les représentations / écrire le rapport
- Élaborer des propositions d'actions
- Communiquer, restituer l'analyse à l'ensemble des participants et à la population de manière générale

→ Modalités

Nombre de participants : « x » groupe(s) de 7 à 10 personnes.

Matériel nécessaire : stylo, cahier pour prise de notes, grille d'observation, un appareil photo, tableau / flip-chart, marqueurs.

Temps de mise en pratique de l'outil: 2 à 3h par groupe.

→ Limite(s) / point(s) d'attention

Le diagnostic en marchant s'accorde particulièrement bien aux thématiques traitant des espaces extérieurs et publics, mais se prête moins à l'observation des comportements humains et à l'analyse de sujets d'ordre plus personnel. La méthode ne permet pas de faire un état des lieux complet d'une situation mais est souvent utilisée de manière complémentaire à une récolte de données par entretien (individuel ou collectif). Il faut veiller à définir le parcours en fonction du niveau de mobilité des personnes amenées à faire le diagnostic.



Outil n°3 : Le porteur de paroles

→ Description

Le Porteur de paroles est une technique de recueil d'information qui consiste à aller discuter dans un espace public (rue, marché, établissement, ...) avec la population à partir d'une question générale préalablement définie et relative au territoire investigué. La question est inscrite sur un panneau qui est accroché dans un endroit visible. Un animateur invite alors les passants à réagir et à exprimer leur opinion de manière intimiste. Les paroles récoltées sont ensuite retranscrites sur des panneaux qui sont à leur tour affichés autour de la question. L'affichage des points de vue permet de faire circuler la parole et crée un dispositif propice à la réaction d'autres passants par la suite.

→ Objectifs

- ◆ Aller à la rencontre d'une population sur son lieu de vie ;
- ◆ Créer un espace d'échanges et de discussion ;
- ◆ Recueillir le discours des habitants sur un sujet préalablement défini ;
- ◆ Valoriser les opinions des participants par un affichage public ;
- ◆ Provoquer des rencontres et échanger des coordonnées ;
- ◆ Mobiliser la population sur d'éventuelles actions futures au sein d'un quartier (démarche participative et de co-construction).

→ Etapes

1) La préparation

- Définir et tester une question générale à exposer
- Choisir le(s) lieu(x) d'investigation
- Prévoir les moyens humains et matériels

2) L'animation

- Poser une question dans un espace public
- Récolter les paroles des passants
- Noter sur une feuille les éléments les plus marquants de l'entretien
- Écrire les paroles recueillies sur une pancarte
- Faire relire et valider à la personne
- Accrocher la pancarte sur un fil
- Poursuivre les discussions avec de nouveaux passants

3) Analyser les propos recueillis

- Recenser l'ensemble des propos recueillis
- Regrouper les paroles par dimension de sens
- Rédiger une synthèse par dimension
- Élaborer des propositions d'actions
- Restituer les synthèses dans les lieux investigués

→ Modalités

Nombre de participants : ce nombre peut varier entre 10 et plus de 100 personnes sollicitées (idéalement atteindre la « saturation »).

Matériel nécessaire: corde, pince à linge, écriteau (pancarte, grand post-it), feuilles, stylo.

Temps de l'activité avec les participants : une ou deux journées sur le terrain.

→ Limite(s) / point(s) d'attention

Cette méthode ne permet pas de mener un entretien approfondi sur un sujet donné. On peut dès lors prendre les coordonnées des participants qui souhaitent aller plus loin dans la réflexion et organiser un entretien individuel ou collectif par la suite.

Un biais de désirabilité sociale, qui consiste à vouloir se présenter sous un jour favorable à ses interlocuteurs, est d'autant plus exacerbé dans un espace public où l'on peut être reconnu. On a tendance de manière inconsciente à formuler nos pensées en adéquation avec les normes sociales en vigueur dans un contexte social ou culturel donné, ce qui va au détriment de l'expression sincère des opinions et croyances personnelles.



Outil n°4 : Les entretiens semi-directifs

→ Description

Les entretiens semi-directifs sont des interviews individuelles menées en face à face qui consistent en un dialogue entre un enquêteur et une personne soigneusement sélectionnée, autour de thèmes définis préalablement et consignés dans un guide d'entretien.

Cette technique de recueil d'informations permet une certaine souplesse dans l'interaction (contrairement à l'entretien directif où l'enquêteur enchaîne toutes ses questions les unes après les autres), tout en centrant un minimum la conversation sur ce que l'on souhaite savoir (contrairement à l'entretien non-directif où l'enquêteur laisse librement s'exprimer la personne sur un sujet).

→ Objectifs

- ◆ Comprendre en profondeur une réalité sociale, un phénomène (et non mesurer)
- ◆ Recueillir des informations d'ordre qualitatif (les représentations, le sens, les croyances, les points de vue, les perceptions, ...)
- ◆ Permettre d'approcher des « thèmes plus personnels » plus difficilement abordables de manière collective
- ◆ Discerner ce qui n'est pas dit de manière orale ouvertement, mais dans l'attitude de la personne interrogée (le non-verbal)
- ◆ Mettre en évidence des aspects de la problématique, des enjeux auxquels on n'avait pas pensé

→ Etapes

1) La conception

- Construire l'objet d'étude (question de recherche, objectifs, thématique à aborder, ...)
- Déterminer la population ciblée par la démarche
- Elaborer un guide d'entretien et le pré-tester
- Sélectionner / inviter les personnes à interroger en veillant à la diversité des profils
- Préparer les entretiens (au niveau pratique et au niveau personnel)

2) La réalisation des entretiens

- Introduire l'interview (se présenter, expliquer les objectifs et le déroulement de la rencontre, demander pour enregistrer)
- Passer le guide d'entretien (poser les questions générales par grandes thématiques)

- Pratiquer une écoute active, empathique et sans jugement en veillant à ne pas influencer / induire le discours. Laisser l'interviewé déterminer le fil de son discours
- Recadrer, relancer si nécessaire (si une information souhaitée n'est pas abordée naturellement)

3) L'analyse

- Retranscrire les interviews
- Réaliser une analyse de contenu (regroupement des unités de sens par catégorie, analyse descriptive, interprétative)
- Ecrire le rapport
- Restituer les résultats aux participants

→ Modalités

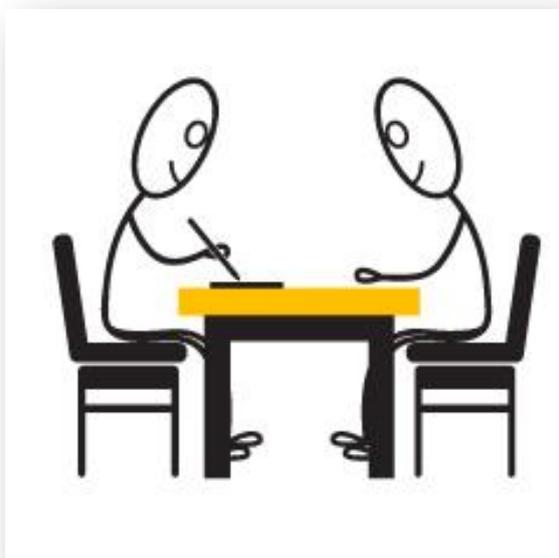
Nombre de participants : Entre 15 et 30 personnes à interroger au total.

Matériel nécessaire : guide d'entretien, stylo, un bloc-notes, enregistreur.

Temps de l'activité avec les participants : entre 30 minutes et une heure d'entretien par personne.

→ Limite(s) / point(s) d'attention

Comme dans toute interaction il y a un risque d'influence sociale de l'enquêteur sur le discours de la personne interrogée. Ce biais peut être minimisé par une prise de conscience préalable. Il est important également de choisir un lieu adapté (calme, isolé, « proche » du sujet) propice à un dialogue en face à face. Cette technique permet d'aller loin dans la compréhension de son sujet mais nécessite du temps pour conduire et interpréter les entretiens réalisés.



Outil n°5 : Les Ateliers de l'avenir

→ Description

Il s'agit d'une méthode d'animation dynamique qui permet de passer de l'expression des difficultés et du mal-être à une phase d'utopie créative pour déboucher sur des projets concrets. Dans ce type d'atelier, chaque personne (habitants, élus, professionnels) est présentée avec sa spécificité, sa compétence, sa responsabilité, son imagination et ses rêves pour demain. La confrontation des idées entre les différents acteurs en présence a pour finalité de « construire ensemble » des solutions pour l'avenir.

Les « Ateliers de l'Avenir » s'appuient sur une technique bien précise et un esprit valorisant la démocratie participative.

→ Objectifs

- ◆ Donner la parole à ceux qui ont peu ou pas l'occasion de l'avoir et faire en sorte qu'elle soit reconnue
- ◆ Pouvoir exprimer ce qui ne va pas sans être jugé et entendre ce qui déplaît aux autres
- ◆ Pouvoir afficher ses rêves et partager ses utopies
- ◆ Aboutir à la construction collective de projets concrets
- ◆ Favoriser la participation active des habitants et stimuler l'imagination collective
- ◆ Créer une interaction dynamique entre habitants, élus et professionnels

→ Etapes

1) Phase de préparation

- Créer un groupe de travail prêt à s'investir dans la démarche et à s'imprégner de la philosophie de la méthode
- Définir le thème, le sujet central des échanges
- Inviter les citoyens à participer en veillant à la diversité des profils
- Réunir les conditions favorables à la convivialité des échanges : locaux, matériels, goûter / déjeuner, ...

2) Déroulement des Ateliers

- Une phase « critique », pendant laquelle les participants sont invités à écrire sur des post-it des critiques et remarques sur « ce qui ne va pas ». Puis, ils les classent par thèmes qu'ils résumant en une phrase négative.
- La phase « imaginative ». Après avoir retourné la phrase négative en version positive, ce temps est consacré aux rêves, aux futurs possibles. Les participants formulent cette fois

leurs envies, leurs propositions idéales, sans censure d'ordre pratique. Les idées classées par thème serviront aux groupes à élaborer des plans utopiques

- La phase de « construction » : Les participants, toujours en groupes, transforment ces plans utopiques en projets d'action concrète et envisagent ensemble les moyens pour y parvenir

3) Phase de suivi :

- A l'issue des ateliers, des groupes de travail se constituent et prennent le relais pour approfondir les thèmes et élaborer des projets concrets
- Un compte-rendu complet doit être rédigé. Il constitue la mémoire des travaux réalisés, permet l'entretien du lien entre participants et facilite l'intégration de nouvelles personnes

→ Modalités

Nombre de participants : ces ateliers peuvent réunir de 20 à plus de 80 participants.

Matériel nécessaire : post-it, stylos, colle, panneaux, feuilles.

Temps de l'activité avec les participants : au minimum deux demi-journées.

→ Limite(s) / point(s) d'attention

Conçu à la base comme un instrument de démocratie participative visant la transformation sociale de manière ascendante, l'animation de tels ateliers nécessite de s'imprégner des règles et de l'esprit initial de cette méthode afin d'en garantir son bon déroulement. Pouvoir dire ce qui ne va pas, afficher ses rêves et partager ses utopies sans être jugé et de manière égalitaire n'est pas une chose courante et nécessite la présence d'animateurs expérimentés. Il faut veiller également à l'issue des ateliers, à soutenir les groupes de projets dans leurs réalisations et leur fonctionnement coopératif afin d'entretenir la dynamique créée. L'accompagnement est donc à concevoir dans la durée et à renouveler selon l'évolution des projets.



Outil n°6 : Le Dessin et la discussion

→ Description

Cette activité consiste à passer par le dessin ou la schématisation pour exprimer les représentations des participants sur un sujet abordé. Les dessins sont produits soit en commun, soit individuellement, et ils servent de point de départ à la discussion et aux échanges. Cette méthode d'animation est particulièrement adaptée aux personnes ne maîtrisant pas assez l'écrit mais peut être également utilisée avec tout type de public, voir même dans une optique intergénérationnelle.

→ Objectifs

- ◆ Récouter des informations sur la perception des participants au sujet d'une thématique ou d'une situation prédéfinie
- ◆ Créer un climat convivial et détendu pour favoriser la prise de parole
- ◆ Permettre à chacun d'identifier les représentations des autres participants
- ◆ Développer l'interprétation et l'analyse de groupe
- ◆ Susciter la créativité et faire émerger de nouvelles idées
- ◆ Construire une vision commune et partagée du sujet traité

→ Etapes

1) Préparation de l'activité :

- Préparer la consigne : la question de départ doit permettre de bien cibler le sujet abordé pour éviter que « ça parte dans tous les sens » mais doit être en même temps assez large pour que les participants se sentent à l'aise dès le début. Si une question est trop pointue, elle risque de mettre en difficulté la personne et lui donner l'impression qu'elle n'est pas capable de répondre
- Identifier les personnes qui seront invitées à participer
- Rassembler le matériel nécessaire à l'activité
- Organiser logistiquement la rencontre

2) Réalisation de l'activité :

- Présenter l'activité au groupe en expliquant clairement les objectifs et l'intérêt de l'exercice
- Expliquer que le but principal n'est pas de produire des œuvres d'art, mais de susciter la discussion sur un sujet donné
- Distribuer de quoi dessiner ou schématiser (papier et crayons) et inviter les participants à dessiner selon la consigne énoncée.

- Inviter les participants à montrer et décrire leur dessin au reste du groupe.
- Laisser évoluer la dynamique de groupe, laisser libre cours aux discussions et aux échanges informels, intervenir pour relancer la parole si nécessaire
- Enregistrer les échanges avec l'accord des participants, prendre note des éléments clés et des aspects non-verbaux ressortant de la discussion
- Intégrer ensuite l'ensemble des dessins réalisés par le groupe sur un support plus grand (poster, tissu, ...)

3) Analyse des résultats

- Analyser le résultat obtenu avec l'ensemble du groupe une fois les dessins rassemblés : Qu'a-t-on appris au sujet de la question débattue ? A-t-on découvert des choses que l'on ne savait pas auparavant ? Le groupe voit-il les choses différemment ?
- Faire un compte rendu complet / analyser les représentations / écrire le rapport
- Communiquer, restituer l'analyse à l'ensemble des participants

→ Modalités

Nombre de participants : « x » groupe(s) de 8 à 12 personnes.

Matériel nécessaire : papier, tissu, crayons, taille crayon, ciseau, colle, un enregistreur.

Temps de l'activité avec les participants : de deux à trois heures par groupe.

→ Limite(s) / point(s) d'attention

Certains participants pourraient trouver la démarche infantilisante. La méthode du dessin pour amorcer la discussion peut également mettre mal à l'aise certaines personnes qui n'aiment pas s'exprimer par ce support. Veiller à la participation de chacun et à ce qu'un « leader » ne mobilise pas l'attention.



Outil n°7 : Le Focus group

→ Description

Le focus group (ou groupe de discussion) est une technique d'entretien collectif, menée par un animateur neutre et un observateur, qui a pour but de collecter des informations sur un nombre limité de thèmes définis préalablement et consignés dans un guide d'entretien.

La technique repose sur la dynamique de groupe. Les échanges entre les participants favorisent l'émergence de connaissances nouvelles, le partage d'opinions et d'expériences. L'animateur est là pour faciliter et veiller au partage respectueux de la parole mais se fait le plus discret possible pour laisser place à l'interaction entre les participants. L'observateur est chargé de prendre note des grands points abordés, des aspects non-verbaux observés, ainsi que de l'enregistrement audio / vidéo de la rencontre.

→ Objectifs

- ◆ Comprendre une réalité sociale à partir des points de vue exprimés
- ◆ Recueillir des informations d'ordre qualitatif (les représentations, le sens, les croyances, les points de vue, les perceptions) à partir du débat entre les participants
- ◆ Permettre aux participants de découvrir d'autres points de vue que le leur
- ◆ Accroître la compréhension de problèmes vécus, identifier les attentes et besoins d'une population, et proposer collectivement des pistes de solution
- ◆ Encourager la participation sociale et mobiliser la population dans les actions futures
- ◆ Discerner ce qui n'est pas dit de manière orale ouvertement (décoder le non-verbal)

→ Etapes

1) La conception

- Construire l'objet d'étude (question de recherche, objectifs, cadre théorique, conceptualisation)
- Déterminer la population de référence
- Elaborer un guide d'entretien et le pré-tester
- Sélectionner / inviter les personnes à interroger en veillant à la diversité des profils
- Préparer les entretiens et la logistique des rencontres

2) La réalisation des entretiens

- Accueillir les participants
- Introduire la rencontre (se présenter, expliquer les objectifs et le déroulement de l'activité, les règles de respect mutuel, demander pour enregistrer)

- Mener la rencontre (poser les questions générales par grandes thématiques)
- Laisser les participants échanger entre eux en veillant à ne pas les influencer. Laisser la dynamique interactive déterminer le fil du débat
- Recadrer (si les échanges sont trop éloignés du sujet) ou relancer si nécessaire (si une information souhaitée n'est pas abordée naturellement)

3) L'analyse

- Retranscrire les échanges
- Réaliser une analyse de contenu (regroupement des unités de sens par catégorie, analyse descriptive, interprétative)
- Ecrire le rapport et restituer les résultats aux participants

→ Modalités

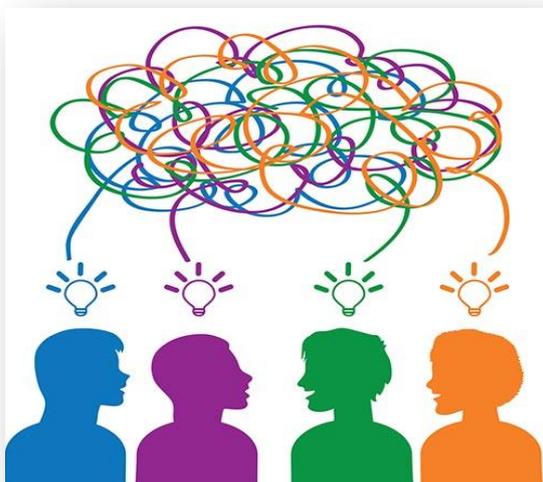
Nombre de participants : « x » groupe(s) de 6 à 12 personnes.

Matériel nécessaire : guide d'entretien, stylo, un bloc-notes, enregistreur.

Temps de l'activité avec les participants : de deux à trois heures par groupe.

→ Limite(s) / point(s) d'attention

Il faut veiller à choisir un lieu adapté aux échanges (calme, convivial, familial) et à recruter un panel diversifié de participants mais en les rassemblant dans des groupes relativement homogènes afin qu'ils soient à l'aise pour s'exprimer. Durant l'entretien, il faut veiller à bien partager la parole entre les participants et à ce qu'une ou plusieurs personnes ne mobilise(nt) pas toute l'attention. En termes de résultats, il y a également un biais possible de désirabilité sociale. En groupe, les participants peuvent rester dans les idées considérées comme « socio-culturellement acceptables » au détriment de l'expression sincère des opinions et croyances personnelles. Pour ce qui est de sujets plus délicats, il est conseillé de faire plutôt des entretiens individuels.



Outil n°8 : L'outil Isolitude

→ Description

Isolitude est un outil d'animation créé par l'Asbl « Cultures & Santé » qui permet d'ouvrir un dialogue sur les thèmes de la solitude et l'isolement au sein de groupes d'adultes. La mallette est composée d'un guide d'animation, de 30 cartes illustrées pour faciliter l'expression et d'un carnet de paroles reprenant de nombreux témoignages sur cette thématique.

Animé par un professionnel, l'outil offre l'occasion aux participants d'exprimer leurs représentations, de découvrir certains témoignages contenus dans le carnet de paroles et de se positionner par rapport à ceux-ci, d'identifier, à partir des cartes illustrées, les facteurs qui sont à la source de la solitude et de l'isolement et enfin, d'imaginer des pistes de solution.

→ Objectifs

- ◆ Faire émerger les représentations de la solitude et de l'isolement
- ◆ Découvrir d'autres points de vue que le sien sur ce sujet afin d'enrichir ses propres représentations
- ◆ Identifier les mécanismes individuels et sociétaux qui produisent de la solitude et de l'isolement subis et porter un regard critique sur ceux-ci
- ◆ Identifier des pistes d'actions individuelles, collectives et sociétales pour lutter contre la solitude et l'isolement subis

→ Etapes

1) Préparation l'animation

- Créer un groupe de travail prêt à s'investir dans la thématique et s'imprégner de l'outil.
- Inviter les citoyens à participer en veillant à la diversité des profils
- Réunir les conditions favorables à la convivialité des échanges : locaux, matériel, goûter.

2) Déroulement de l'animation

- Introduire le sujet : Dessiner la solitude / l'isolement ; Se positionner par rapport à des phrases (ex : Il n'y a pas d'âge pour connaître la solitude) ; Expliquer son dessin
- S'entendre sur les termes : sélectionner individuellement 3 termes qui évoquent la solitude, les noter sur un tableau et proposer une définition commune ; exercice pour distinguer « la solitude et isolement » ; exercice pour distinguer « une situation subie ou choisie »
- Découvrir les facteurs augmentant ou diminuant la solitude et l'isolement subis : disposer les 30 cartes illustrées et laisser les participants choisir deux cartes, l'une qui représente

un élément qui entraîne la solitude et l'autre au contraire qui la diminue. Les noter au tableau et laisser les participants s'exprimer sur leur choix et débattre entre eux.

- Réflexion pour se mettre en action (Je, nous, la société) : au regard des facteurs identifiés dans la séquence précédente, réfléchir à ce qui pourrait être mis en place et échanger.

3) Analyser les résultats

- Faire un compte rendu / analyser les représentations / écrire le rapport pour garder une trace des échanges / organiser une nouvelle séance pour élaborer des projets concrets

→ Modalités

Nombre de participants : « x » groupe(s) de 5 à 12 personnes.

Matériel nécessaire : tableau, feuilles, post-it, stylos, crayons ordinaire et de couleurs.

Temps de l'activité avec les participants : de deux à trois heures par groupe.

→ Limite(s) / point(s) d'attention

Veiller à la participation de chacun et à ce qu'un « leader » ne mobilise pas l'attention. L'animation de tels ateliers ne s'improvise pas. Pour être garant des règles de la méthode, de son esprit initial et du bon déroulement des ateliers, cela nécessite la présence d'animateurs formés à la technique.



Outil n°9 : Le World Café

→ Description

Le « World Café » est une méthode de discussion qui permet de reconstituer l'ambiance d'un café dans lequel les participants sont répartis en petits groupes autour de tables pour débattre d'un sujet donné à partir de plusieurs questions prédéfinies (généralement une question différente par table). Les idées de chacun sont inscrites sur une nappe en papier sous forme de texte, de schéma, de dessin, de symbole, etc. À intervalles réguliers, les participants changent de table à l'exception de l'« hôte » désigné au départ pour rester à sa place et résumer en quelques mots les conversations précédentes aux nouveaux arrivés. Les échanges se poursuivent alors, non plus à partir d'une « page blanche », mais à partir des réflexions issues des conversations précédentes synthétisées également sur la nappe. Au terme du processus, un moment de partage en plénière est organisé.

→ Objectifs

- ◆ Stimuler la réflexion, le partage de connaissances et d'idées au sein de petits groupes
- ◆ Créer un climat convivial et détendu pour favoriser la prise de parole de chacun
- ◆ Traiter une problématique sous différents angles (autant qu'il y a de tables)
- ◆ Construire une vision commune à partir des représentations des participants
- ◆ Faire émerger des propositions concrètes et partagées

→ Etapes

1) Préparation de l'activité

- Déterminer un ou plusieurs facilitateurs (personne qui animera la rencontre)
- Clarifier les objectifs, le sujet central
- Subdiviser le sujet principal en plusieurs dimensions
- Rédiger des questions (simples, claires et qui poussent à la réflexion)
- Inviter les participants
- Choisir et préparer le lieu de la rencontre (espace accueillant et convivial)

2) Déroulement de l'animation

- Accueillir les participants à leur arrivée
- Expliquer l'objectif de la rencontre, le déroulement d'un World Café (règles) et ses principes (écoute, respect mutuel, ...)
- Présenter les questions qui vont animer les conversations (une par table) et les afficher à un endroit visible par tous

- Mettre en œuvre les séances de conversation (généralement trois) d'environ 20 à 30 minutes chacune
- Au début de chaque séance, les hôtes des tables accueillent les nouveaux venus et leur exposent brièvement les principales idées débattues lors des conversations précédentes
- Les idées émises par chaque groupe qui se succède sont représentées sur la nappe prévue à cet effet. Les unes venant compléter les autres au fur et à mesure

3) Compte rendu des conversations

- Réunir l'ensemble des groupes en séance plénière et procéder à une restitution synthétique des échanges par les référents de chaque table
- Proposer un débat collectif sur l'ensemble des idées et propositions émises en sous-groupes
- S'assurer qu'une personne retranscrive bien toute la richesse des échanges
- Faire un compte rendu et l'envoyer, dans les jours qui suivent, à tous les participants

→ Modalités

Nombre de participants : idéalement entre 20 et 30 personnes répartis en table de 5.

Matériel nécessaire : nappes, marqueurs de couleurs, décoration qui rappelle le « café ».

Temps de l'activité avec les participants : Une journée ou une demi-journée

→ Limite(s) / point(s) d'attention

La méthode du World Café est utile au départ d'une réflexion pour confronter les points de vue. Les questions abordées lors des conversations du World Café sont essentielles au succès de l'activité. Il est important d'y accorder une attention particulière lors de la préparation, tout comme la préparation du lieu de la rencontre.



Outil n°10 : L'enquête par questionnaire – le sondage

→ Description

L'enquête par questionnaire est une méthode « quantitative » de recueil d'informations qui utilise des outils statistiques en vue de mesurer, décrire ou expliquer des phénomènes. Le questionnaire est composé d'une série de questions principalement fermées, prédéfinies à l'avance et standardisées, c'est-à-dire posées à un grand nombre de personnes dans le même ordre. L'administration du questionnaire peut se faire par l'intermédiaire d'un enquêteur (en face-à-face, par téléphone) ou de manière autonome par les répondants (questionnaire envoyé par courrier, email, etc.). L'échantillon des personnes interrogées doit être représentatif pour que les résultats de l'enquête puissent être généralisables à l'ensemble de la population ciblée.

→ Objectifs

- ◆ Obtenir des données chiffrées sur une population à partir d'un échantillon représentatif
- ◆ Mesurer des faits, des comportements, des opinions, des besoins et attentes
- ◆ Expliquer des phénomènes grâce à l'établissement de corrélations

→ Etapes

1) La préparation de l'enquête

- Clarifier les objectifs de l'enquête (le sujet central et ce que l'on souhaite connaître)
- Identifier la population cible (exemple : la population de plus de 65 ans)
- Elaborer le questionnaire : questions simples, claires, n'induisant pas les réponses
- Déterminer les personnes à interroger parmi la population cible à partir d'une technique d'échantillonnage
- Définir la méthode de recueil la plus adaptée (en face à face, par téléphone, par courrier, par mail, via le bulletin communal)
- Faire un pré-test du questionnaire auprès de la population cible et auprès de professionnels du secteur concerné

2) La récolte des données

- Collecter les informations recherchées auprès de la population
- Valider les questionnaires
- Encoder les données dans un logiciel d'analyse

3) Les analyses et interprétations

- Réaliser les analyses statistiques de base (statistiques descriptives) et éventuellement des analyses plus poussées (analyse bivariée et multivariée)
- Réaliser une analyse de contenu pour les questions ouvertes (catégorisation)
- Interpréter / commenter les résultats, tirer des conclusions et recommandations
- Ecrire le rapport
- Restituer les résultats aux participants et à l'ensemble de la population

→ Modalités

Nombre de participants : Au minimum 300 personnes interrogées

Matériel nécessaire : en fonction de la méthode de recueil : impression des questionnaires, enveloppe, crayons, gommages, tablette, téléphone, ...

Temps de l'activité pour les participants : 10 – 15 minutes pour compléter le questionnaire

Limite(s) / point(s) d'attention

La méthode d'enquête par questionnaire nécessite un nombre important de participants qui n'est pas toujours facile à atteindre dans les petites communes rurales. Le questionnaire, de par son cadre rigide, ne permet pas ou peu aux répondants de développer leur propos et leurs réflexions. Il ne permet pas non plus de construire une vision partagée d'une situation étant donné que chaque répondant participe de manière individuelle à la démarche. Par contre, l'enquête par questionnaire permet la collecte d'informations auprès d'un grand nombre d'individus, à un coût relativement peu élevé. Des analyses statistiques de base peuvent être réalisées assez facilement et rapidement.



Outil n°11 : La cartographie participative

→ Description

La cartographie participative est une méthode de recueil d'informations sur un territoire donné qui valorise l'échange entre ses habitants à partir de l'élaboration de cartes construites collectivement. L'essentiel de la démarche ne réside pas dans la précision ou la qualité graphique des cartes réalisées mais dans le débat entre les participants faisant émerger leurs représentations, leurs ressentis et ce qui est important à leur yeux. A tour de rôle, chacun ajoute des données et contribue au développement de la carte. Les données précisées peuvent être d'ordre objectif (nombre d'habitants, km entre deux points, présence d'arrêts de bus, de bancs, d'infrastructures sportives et culturelles, ...) ou subjectif, propre au vécu de la population (des histoires, des récits, des événements, des savoirs, des problématiques rencontrées, ...). Les cartes peuvent être réalisées à l'aide d'applications disponibles sur internet (OpenStreetMap, uMap, GoGoCarto, ...) ou dessinées par les habitants eux-mêmes sur un support.

→ Objectifs

- ◆ Recueillir des données et des informations sur un territoire déterminé
- ◆ Identifier la perception qu'ont les habitants de l'espace public dans lequel ils vivent
- ◆ Stimuler la réflexion, le débat, le partage de connaissances à l'échelle locale
- ◆ Développer une vision partagée du territoire (ses qualités, ses problèmes, ses besoins, ...)
- ◆ Identifier des projets d'aménagement et proposer des solutions pour améliorer les conditions de vie des habitants

→ Etapes

1) Préparation de l'activité

- Préciser les objectifs et prédéterminer un ensemble de thèmes spécifiques à traiter
- Définir un espace géographique d'où débutera la réflexion
- Établir la méthode d'information et de mobilisation des habitants
- Préparer des fiches à compléter par thématique débattue
- Déterminer un animateur et une personne qui prend note des échanges
- Organiser logistiquement les rencontres

2) Déroulement de l'activité

- Accueillir les participants et leur présenter la démarche
- Inviter les participants à réaliser une carte de leur village / commune en identifiant sur celle-ci les éléments qui leur semblent importants, les points positifs et négatifs

- Pour chacun des points cartographiés, convier les participants à expliquer, à échanger et partager leur vision
- Demander de cartographier et d'échanger sur les informations souhaitées qui n'auraient pas été abordées spontanément
- Identifier des actions et des solutions aux éventuels problèmes soulevés
- Prendre note et enregistrer les échanges

3) Synthèse des résultats

- Chacun des groupes identifie un rapporteur qui présente le travail réalisé (carte et éléments identifiés) à l'ensemble des groupes constitués
- Échanger ensuite sur les similitudes et les différences lors d'une séance en plénière
- Faire un compte rendu / analyser les représentations / rédiger une synthèse par dimension abordée / écrire le rapport et présenter les résultats

→ Modalités

Nombre de participants : « x » groupe(s) de 6 à 8 personnes.

Matériel nécessaire : grandes feuilles, feutres, marqueurs, GPS, ordinateur (en fonction de la méthode employée), carnet de notes.

Temps de l'activité avec les participants : deux demi-journées

→ Limite(s) / point(s) d'attention

L'utilisation de support visuel, comme les cartes, facilite le dialogue entre les participants et s'adapte particulièrement bien aux sujets traitant des espaces extérieurs et publics, des ressources d'un territoire, des aspects touchant à la mobilité et à l'accès aux services. Par contre, cette méthode est moins pertinente pour approcher des thématiques plus individuelles ou délicates. De nombreux projets de cartographie participative s'appuient désormais sur l'usage des nouvelles technologies (smartphone, géolocalisation, applications informatiques, ...) qui apportent de nouvelles opportunités mais qui ne sont pas toujours adaptées pour tous les publics.



Outil n°12 : Le forum communautaire

→ Description

Le forum communautaire est une méthode de consultation citoyenne qui permet de recueillir l'avis d'un grand nombre de personnes, de manière simultanée, sur une thématique d'enjeux sociétaux. Après une séance d'accueil et d'information, les participants se répartissent en ateliers de 10 - 15 personnes pour réfléchir à une ou plusieurs dimensions du sujet traité. Chaque groupe est accompagné d'un animateur et d'un secrétaire qui retranscrit les discussions et les propositions émises. Des experts sont également présents dans la salle pour répondre aux éventuelles questions ou éclairer les débats. À la fin des ateliers, une séance plénière est organisée afin d'échanger sur les constats et suggestions émis par l'ensemble des groupes, et les participants sont amenés à voter pour prioriser les propositions les plus pertinentes à leurs yeux. Selon la formule envisagée, la méthode peut faire appel à un ensemble d'outils technologiques : vote par boîtier électronique, ordinateurs en réseau, projection sur grand écran des propositions en temps réel, ...

→ Objectifs

- ◆ Créer des échanges entre différents type d'acteurs : citoyens, professionnels et élus
- ◆ Récolter l'avis des habitants sur des enjeux publics propices aux débats.
- ◆ Favoriser l'émergence d'idées nouvelles et la recherche de solutions de manière collective
- ◆ Impliquer les participants dans un processus de changement et dans la mise en place d'actions futures au niveau local

→ Etapes

1) Préparation du Forum

- Définir les objectifs, la thématique et les sous-thématiques qui seront traitées
- Inviter les personnes ressources identifiées (animateurs, preneurs de notes, experts)
- Rédiger un canevas d'entrevue à l'usage des animateurs d'ateliers
- Inviter la population, les associations et les organismes par différents biais de communication
- Choisir un lieu adapté pour accueillir un grand nombre de personnes
- Préparer la logistique de la rencontre

2) Déroulement du forum

- Accueillir les participants et leur présenter le déroulement de la journée
- Présenter les personnes ressources et leur rôle dans le forum
- Répartir les participants par groupe de 10 à 15 personnes

- Animer les ateliers et synthétiser les échanges (avantages, à améliorer, suggestions)
- Echanger en plénière autour des constats et propositions émis par chaque groupe
- Inviter l'ensemble des participants à voter pour prioriser les propositions émises

3) Compte rendu final

- Analyser les informations et faire ressortir les principaux constats
- Rédiger le rapport final
- Diffuser la synthèse des résultats aux participants et à l'ensemble de la population
- Informer sur le suivi de la démarche et sur les actions concrètes qui en découlent

→ Modalités

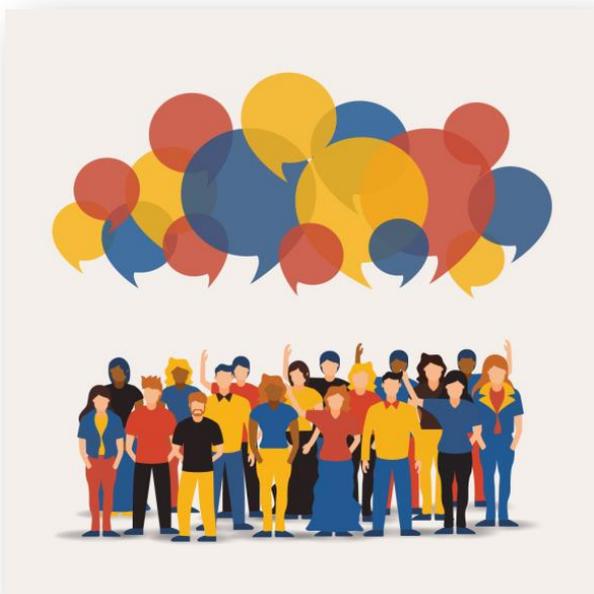
Nombre de participants : de 100 à plusieurs centaines de personnes

Matériel nécessaire : grandes feuilles, feutres, projecteur, ordinateurs, système de vote, ...

Temps de l'activité avec les participants : Au minimum une demi-journée

→ Limite(s) / point(s) d'attention

La méthode permet de sonder un grand nombre de personnes rapidement mais nécessite un travail de préparation logistique conséquent et demande de mobiliser de nombreuses personnes-ressources en même temps. Afin d'avoir un panel de participants le plus diversifié possible et représentatif de la collectivité, un travail important de communication et de recrutement des personnes de tous horizons doit être réalisé. Avant d'entamer toute délibération sur le thème principal retenu, il est impératif également de préciser les règles éthiques propres à la participation à des échanges et au débat d'idées (respect des opinions de chacun, bienveillance, partage équitable de la parole, ...).



Conclusions

La phase du diagnostic dans le cadre de la démarche « Ville Amie des Aînés » n'est pas une fin en soi. Elle constitue l'une des étapes préalable essentielle à la mise en place d'un plan d'action adéquat, qui tient compte des particularités locales et des souhaits exprimés par la population.

La qualité des informations recueillies au cours de cette étape dépend de plusieurs facteurs :

- La mobilisation et l'implication active des aînés (en veillant à la diversité des profils), de leur entourage, des aidants proches, des professionnels, des élus locaux et de manière générale de toute personne qui souhaite s'investir dans une réflexion globale relative au bien vieillir à l'échelon local.
- L'appui méthodologique de professionnels qui guident les démarches entreprises tant au niveau logistique qu'au niveau de l'animation des rencontres, de la création des supports d'intervention et de l'analyse des informations recueillies.
- Le soutien des autorités locales et du référent communal désigné pour gérer les démarches d'un point de vue opérationnel, libérer les ressources nécessaires et opérer des ponts entre les services communaux et les partenaires locaux en fonction des orientations prises.

Le croisement des regards de chacun des acteurs en présence et la recherche de solutions partagées collectivement permettent que les actions qui seront envisagées en amont soient consenties par le plus grand nombre et remportent l'adhésion du public bénéficiaire.

L'objectif poursuivi à travers cette publication est, d'une part, de donner des clés afin de faciliter la réalisation de la phase du diagnostic de manière générale, et d'autre part de fournir une série d'outils, décliné en 12 fiches descriptives, pour mener l'étape de l'audit participatif auprès de la population.

Les différentes méthodes présentées dans ce rapport pour faciliter le partage et l'échange d'idées à l'étape du diagnostic participatif ne sont pas exclusives et présentent chacune des avantages et des inconvénients selon le contexte local, la démarche souhaitée, les informations recherchées, les moyens et les ressources disponibles, le public ciblé, etc. Le choix pour l'une d'entre elle doit se faire de manière concertée au sein du comité de pilotage après avoir réfléchi ensemble aux paramètres précités.

Il est également concevable et même préférable, si les moyens et les ressources le permettent, de combiner deux ou trois méthodes afin d'avoir une meilleure connaissance et une compréhension plus fine de la réalité des aînés sur le territoire. Il est possible, en effet, de débiter l'étude participative par une « enquête par questionnaire » (un sondage) auprès de la population ciblée, de présenter les résultats lors de moments collectifs (des « focus group » par exemple) afin de faire réagir les participants sur les résultats obtenus, et de pro-

poser pour finir un « diagnostic en marchant », pour préciser des points de discussion relatifs à la mobilité des personnes au sein des espaces extérieurs et publics si cela s'avère pertinent. Il pourrait également être envisageable de réaliser un « Forum communautaire », un « World café » ou des « Ateliers de l'avenir » avec la population âgée de manière générale et de prévoir la technique du « Porteur de parole » de manière spécifique au sein des maisons de repos présentes sur le territoire communal. Ou encore, si la volonté du Copil était de traiter prioritairement une thématique (comme l'isolement et la solitude des aînés), d'employer la méthode CPPE pour débiter et ensuite l'outil « Isolitude » pour ouvrir plus largement le débats et l'échanges d'idées à ce sujet avec les citoyens.

Il n'existe donc pas une manière de mener à bien une étude participative au niveau local. Tout projet d'étude se construira avec l'ensemble des parties prenantes et fera l'objet d'ajustements au fur-et-à-mesure de l'aventure humaine menée sur le terrain.

Pour conclure, rappelons combien la Province de Namur de par ses métiers, services et expertises reste un acteur de conseil, d'accompagnement et de soutien pour toutes les communes qui désirent s'inscrire dans un tel processus.

Annexes : Tableaux de recensement des services et des ressources

Plans d'action, programmes, plateformes, politiques locales et supracommunales portant sur des enjeux du vieillissement

Nom	Description (synthétique)	Initiateur(s) et partenaire(s)

Bibliographie générale

- ◆ Organisation Mondiale de la Santé. Vieillir en restant actif : cadre d'orientation. Genève : Éditions de l'OMS, 2002.
- ◆ Organisation Mondiale de la Santé. Guide mondial des villes-amies des aînés. Genève, 2007.
- ◆ Organisation Mondiale de la Santé. Villes Amies des Aînés, Protocole de Vancouver, Programme vieillissement et qualité de la vie, 2006.
- ◆ Lefebvre P. O., Chapon P. M., Guide Français des villes amies des aînés – Bonnes pratiques à l'intention des acteurs locaux, La documentation Française, 2014.
- ◆ Centre de recherche sur le vieillissement du Centre de santé et des services sociaux – Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke, Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés (2^e édition) et sa boîte à outils, 2020.
- ◆ Ville de Lyon, Résultats de l'audit réalisé dans le cadre du programme « Villes -amies des aîné,
- ◆ Province de Namur. Guide pratique « Villes Amies des aînés » à l'intention des acteurs locaux des 38 communes de la province de Namur, 2018.
- ◆ Province de Namur. Rapport des ateliers de diagnostic « Ville Amie Des Aînés » (VADA) Andenne et Assesse 2017.
- ◆ P. Lefèvre, P. Kolsteren, M. P De Wael, F. Byekwaso, I. Beghin. Comprehensive participatory planning and evaluation (CPPE), 2001.
- ◆ Fondation Roi Baudouin. Méthodes participatives - Un guide pour l'utilisateur, Bruxelles, 2006.
- ◆ Observatoire de la Santé du Hainaut, Le diagnostic participatif qualitatif. Guide méthodologique, Juillet 2019.
- ◆ M. Leleu, O. Masson. Guide wallon des Villes Amies des Aînés. Pour une approche intégrée de la démarche Wallonie Amie des Aînés, 2020.
- ◆ Education Santé. Une Province et ses Communes, Amies des Aînés, Numéro 341, février 2018.
- ◆ Institut Renaudot. L'atelier de l'avenir – Fiche technique, Paris, 2008.
- ◆ Monneraye M. Les Ateliers de l'Avenir, un laboratoire pour créer ensemble localement », 2012
- ◆ L'Association de Prévention Spécialisée du Nord (APSN). Diagnostic Territoire, des ressources pour les acteurs de terrains, 2016.
- ◆ Cultures& Santé. Isolitude - Guide d'animation, Bruxelles, 2017.
- ◆ Touboul P. Département de Santé Publique CHU de Nice, Recherche qualitative : La méthode des Focus Groupes.
- ◆ Handicap international. Les diagnostics participatifs en milieu rural, Collection développement rural, 2002.
- ◆ Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri. Boîte à outils sur la participation, 2013.
- ◆ Graine Guyane. Guide pratique d'accompagnement pour mettre en œuvre et animer un projet participatif en Guyane, 2017.
- ◆ Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme. Démocratie participative, Guide des outils pour agir, 2015.



PROVINCE
de **NAMUR**

Service de l'Observation, de la Programmation et du Développement territorial
Vivre Mieux - Gérontopôle

BP 50 000
5000 NAMUR

www.province.namur.be